



COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE
Près la COUR D'APPEL DE BESANCON

*Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 43 25 02 445 25 auprès de la préfecture du DOUBS
NAF 9499Z - SIRET 53243048500013*



Formation des Experts de Justice

Session
du Vendredi 25 Septembre 2020

de 14h00 à 17h30

PALAIS DE JUSTICE DE BESANCON
Salle modulable – 1^{er} étage
1 Rue Mégevand
25000 BESANCON

SESSION de FORMATION EJ 2

"Les attentes du juge et de l'expert en expertise civile "

Informations générales

25 septembre 2020

Objectif pédagogique :

- Prendre connaissance de la nouvelle organisation judiciaire, apparition du Tribunal judiciaire
- les attentes de l'expert en expertise civile
- les attentes du juge en expertise judiciaire

Être capable :

- de comprendre les attentes du juge,
- d'approfondir le protocole signé entre Magistrats, Barreaux et experts

D'élaborer et rédiger :

- un rapport de qualité (aide à la prise de décision judiciaire)
- un rapport compréhensible par tous (Juge, avocats, parties)

Public visé : Experts de Justice - Niveau préalable requis :

- Experts inscrits sur la liste des Experts de Justice près la Cour d'Appel
- Experts inscrits sur la liste probatoire des Experts de Justice près la Cour d'Appel
- Pour les candidats experts : avoir déposé un dossier de candidature à la Cour d'Appel

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

PLAN DE FORMATION

Propos liminaires : M. BALANDIER

- Pourquoi cette session de formation
- Présentation des intervenants
- Cadrage des temps et de la façon d'échanger.

Ouverture de la session :

Intervention de Madame POYARD, Vice-Présidente, Pole civil , Tribunal judiciaire de Besançon

Présentation de l'organisation judiciaire - Apparition du Tribunal Judiciaire -

Les attentes de l'expert : intervention de Messieurs BLOND et DRAPIER, expert de Justice

Diaporama /Déroulé

Les attentes du juge : Intervention de Mesdames CASANOVA et POYARD

Rappel du protocole établi entre magistrats, avocats et experts en matière d'expertise civile

Les attentes du juge

Intervention de Madame CASANOVA, Présidente du Tribunal Judiciaire de Vesoul ,

« L'expertise et son rapport au temps ».

Débat avec la salle :

Moyens pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques illustrés par des cas pratiques
- Apports techniques : vidéo projecteur - Module CNCEJ
- Débat : questions/réponses avec la salle, après chaque thème présenté
- Remise de supports par voie dématérialisée

Contrôle des connaissances et reconnaissances des acquis :

- Par l'intermédiaire d'une fiche d'évaluation remplie par les participants
- Feuille d'émargement signée à la demi-journée
- Attestation de formation remise aux stagiaires en fin de journée

Encadrement de la formation :

Michel BALANDIER, Président de la Cie des Experts de Justice
Claire Marie CASANOVA, Présidente du Tribunal Judiciaire de Vesoul
Jocelyne POYARD, Vice-présidente, Pole civil, Tribunal Judiciaire de Besançon
David BLOND, Administrateur , expert en gestion immobilière
Alain DRAPIER, Administrateur délégué à la formation des experts de Justice

Durée de la formation : 3 heures ½

Tarif membre CEJCA et postulants 60€ / Tarif non membre :100€